

Il nous faut de vraies augmentations !

Ce que nous avons eu en 2007

- Les prix : + 2,8% du 01.01.07 au 01.01.08
- Les salaires AGF : + 2% au 01.04.07 (ce qui en montant annuel revient à 1,5%)

Ce que la direction a annoncé à la réunion du mercredi 12 mars

- Rattrapage 2007 : néant
- Augmentation 2008 : + 1,6% au 01.04.2008. On le sait bien depuis toujours, la première proposition de la direction est volontairement ridicule et provocatrice pour faire apparaître sa dernière proposition, lors de la 3^{ème} et dernière réunion, comme sensiblement «meilleure». Il ne s'agit en fait que d'une tactique assez grossière pour faire accepter l'idée du «moindre mal», et que, par exemple, son petit 2% éventuel serait une aubaine !

Ce qui se fait ailleurs : un exemple, la GMF (source syndicale GMF)

Négociations Salaires 2008 GMF : La deuxième réunion de négociation sur les salaires s'est tenue le 7 mars 2008.

Propositions de la direction GMF

Au titre de 2007

- Un rattrapage de 0,5 % à effet du 01 janvier 2008 pour compenser l'écart entre l'augmentation de 2% attribuée en 2007 et l'inflation réelle constatée sous réserve de la signature d'un accord de salaires pour 2008

Au titre de 2008

- Une augmentation des salaires de 2 % à effet du 1er mars 2008 avec un plancher annuel minimum de 700 €
- Une clause d'indexation qui garantit le maintien du pouvoir d'achat en cas de dérapage de l'inflation
- Une clause de revoyure en octobre dès publication du taux d'inflation de septembre. Cela permet de faire un bilan des 9 premiers mois et d'effectuer un réajustement éventuel dans le cas où l'inflation serait supérieure à 2 %.
- Un complément de 0,2% viendra s'ajouter au taux d'inflation constaté en fin d'année (ex : si inflation de 2,2%, le taux d'augmentation sera porté à 2,4%)

Simple constat : sans que cela soit extraordinaire pour autant, c'est quand même moins «bas de gamme» qu'aux AGF.

Ce qu'il nous faudrait

- Un rattrapage sur 2007 et sur toutes les années antérieures où l'inflation a été supérieure aux augmentations AGF (ce qui est toujours le cas, chaque année, sans exception) sous la forme d'une augmentation forfaitaire conséquente. Les salariés de la SNECMA en grève réclament, à titre d'exemple, + 150 euros pour tous.
- L'indexation (échelle mobile) des salaires, ce qui ne serait que justice. Il n'y a aucune raison, en effet, que chaque année nous nous fassions voler une part de nos revenus, car quand les prix sont à +2,8% et les salaires à +2%, la direction des AGF récupère sur notre dos 0,8%.
Revendication utopiste ? Tellement utopiste que, par exemple, c'est tout simplement la loi salariale applicable en Belgique : chaque année en janvier les salaires y sont augmentés du taux d'inflation constaté l'année précédente.

Nous n'avons aucune raison de nous contenter de miettes dans une entreprise qui déclare 1,9 milliard d'euros de profit pour 2007 (et dans laquelle le PDG a empoché des dizaines de millions d'euros de stock-options la même année !).